

JIM

N°213

JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE

Septembre – octobre 2024

Ville et associations : un partenariat dynamique

TRAVAILLER/CIRCULER

**La rentrée
dans un centre-
ville en pleine
transformation**

GRANDIR

**L'espace de glisse urbaine,
un lieu à partager
et à respecter**

HABITER

**Nouvelle liaison piétonne :
un havre de nature en ville**

ON SORT

**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**
Les 21 et 22 septembre

**FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ÉCHECS**
Du 19 au 26 octobre

FESTIMÔM'
Du 19 au 31 octobre

 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

Annemasse.fr


INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Tous les samedis matin / de 10h30 à 11h30 / Hôtel de Ville.

Tous les mercredis matin / de 10h30 à 11h30 / Local municipal à l'intérieur de la maison de santé du Perrier au 21 avenue de Verdun.

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |

www.annemasse.fr | [f](#) Annemasse - Officiel | [t](#) Clic Annemasse | [in](#) Ville d'Annemasse | [@annemasse.maville](#)

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h | le samedi de 9h à 12h pour l'état civil uniquement

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
04 50 95 07 07

centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |

tranquillite.publique@annemasse.fr
• Médiateurs 04 50 92 16 16
• Police municipale
04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33

education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00

• etatcivil@annemasse.fr
• pieces.identite@annemasse.fr
• reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC |

odp@annemasse.fr
04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 |

economie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE |

04 50 84 23 10
info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN À DOMICILE |

04 50 84 23 06
cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY |

04 50 95 89 09
TIERS-LIEU LA BULLE |
04 50 84 23 24

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

D'ANNEMASSE | 04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

DU GENEVOIS | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE |

04 50 43 24 24 (billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART

CONTEMPORAIN | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING |

04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS |

04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

04 50 92 87 45

JIM N°213 - SEPTEMBRE-OCTOBRE



PEFC™
10-31-1093

Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Publication bimestrielle éditée par le service communication.
Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire
issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey | Rédacteur
en chef : Chadia Limam | Rédaction Service communication :
Coraline Martins, Etc. Terra-Ophélie Ravinel, Flora Soubras, Melissa
Roldan, Virginie Deméautis | Mise en page : Pagina Communication
| Impression : Kalistene Annecy | Photos : Services municipaux
(sauf mentions indiquées) | Dépôt légal : Mai 2024 | Tirage : 21 600
exemplaires.



DOSSIER**04 Ville et associations : un partenariat dynamique****INTERACTIONS**

- 09**
- Droit de suite
 - Décidé en conseil municipal
 - Agenda citoyen

HABITER

- 10** Un havre de nature en ville

GRANDIR

- 12** Des actions pour soutenir la parentalité

TRAVAILLER CIRCULER

- 14** La rentrée dans un centre-ville en pleine transformation

VIVRE ENSEMBLE

- 16** L'espace de glisse urbaine, un lieu à partager et à respecter

18 TRIBUNES**À FAIRE EN SEPTEMBRE / OCTOBRE**

- 21** Friction(s) va faire des étincelles !

- 23** Le Léman Blues Festival promet de belles découvertes

PORTRAIT

- 24** Olivier Matringe, président au grand cœur



© HEMEKA

Un cœur de ville renouvelé

Cette rentrée marque une première année de chantier de la transformation profonde et durable de notre cœur de ville. L'arrivée du tramway dans la ville jusqu'au Perrier, ajoutée à la piétonnisation-végétalisation du centre-ville, sont des événements considérables donc importants. Merci à tous pour votre compréhension et votre patience. Beaucoup a déjà été fait : renouvellement des réseaux d'assainissement, d'énergie et de communication, qui sont maintenant opérationnels pour une cinquantaine d'années et extension du réseau urbain de chaleur à partir de la chaufferie bois. La place Rousseau et la rue des Vétérans ont retrouvé leur public enthousiaste et nombreux à la grande satisfaction des commerçants. La place est belle, fleurie, agréable en terrasse, plus écologique avec l'ensemble des arbres protégés pendant les travaux, avec une nouvelle fontaine en majesté. Elle sera officiellement inaugurée le 13 septembre avec la remise des prix du fleurissement à cette occasion. Le festival Friction(s) du 18 au 21 septembre y retrouvera aussi un nouvel écrin. Pendant ces mois de chantier compliqué, la Ville et l'Agglo ont effectué une programmation constamment adaptée et un suivi au jour le jour pour répondre au mieux aux attentes des riverains, usagers de services publics, chalands et commerçants directement impactés. Notre commune bénéficie désormais du dispositif gouvernemental « Action cœur de ville » avec de nouveaux moyens et accompagnements pour renforcer encore l'attractivité commerciale du cœur d'agglomération. Les difficultés ne sont pas encore derrière nous, mais nous pouvons déjà être collectivement fiers du nouveau visage, des nouveaux usages et voies tracées par notre ville.

Bonne rentrée à toutes et tous à Annemasse !

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse



105
associations
subventionnées
l'an dernier

Pour un
budget de
5,4 M€
en 2023



Ville et associations : un partenariat dynamique

Soutenir et encourager la richesse associative

La Ville d'Annemasse subventionne chaque année une centaine d'associations, dans des domaines allant du sport à la culture, en passant par le social, l'environnement, l'éducation ou la jeunesse. L'objectif : aider ces associations à mener leurs activités et leurs projets, dans l'intérêt des habitants du territoire.

Associations sportives, culturelles, de parents d'élèves... « *C'est une évidence : la diversité du tissu associatif est une force et une richesse pour la Ville* », affirme Frédéric Gaillard, conseiller municipal en charge de suivi des associations de la ville. Solide et en bonne santé, ce tissu associatif compte 243 associations.

« *Le niveau se maintient depuis plusieurs années*, observe l' élu. *Il reflète le dynamisme d'une ville jeune et vivante.* »

DÉMULTIPLIER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

Parmi ces associations annemassiennes, 105 ont été subventionnées par la Ville en 2023. Les choix d'attribution font écho aux grandes préoccupations d'intérêt général sur le territoire : lutte contre l'isolement, soutien à la jeunesse, à la création artistique ou à l'égalité entre les hommes et les femmes... Grâce à leur proximité et à leur expertise locale, les associations sont souvent très bien placées pour identifier et répondre aux besoins de la population. Ainsi, l'attribution de subventions répond à un enjeu pour la Ville : faire en sorte que les habitants bénéficient de services adaptés à leurs besoins, en complément des actions municipales, dans tous les domaines (aide sociale, éducation, accès à la culture, pratique d'un sport, etc.). « *Par ailleurs, la Ville associe les clubs sportifs sur de grands temps forts : le Tour de France, l'Étape du Tour l'an dernier, et cette année sur le relais de la Flamme* », indique Laurence Aguilar-Brault, directrice du service des sports. Le Vélo Club, qui s'est illustré en co-organisant plusieurs animations en amont du Tour de France, a ainsi reçu 3 000 € de subvention. Les clubs de handball et de volleyball ont mené des animations gratuites dans le cadre de l'événement Annemasse Vibre, pour lesquelles la Ville a souhaité les remercier par l'octroi d'une subvention. Autre exemple, le club de rugby a quant à lui bénéficié d'une subvention pour sa

participation aux animations, dans le cadre de l'accueil de la Flamme à Annemasse.

CRÉER DU LIEN ET DU PARTAGE

« *L'objectif du soutien au monde associatif est de créer du lien* », souligne Frédéric Gaillard. Un lien social et de solidarité entre des citoyens, mais aussi un lien entre les associations et la commune. Pour cela, la Ville n'hésite pas à offrir aux associations une certaine visibilité lors d'événements : par exemple, plusieurs stands sont mis à leur disposition lors des Musical'été. Par ailleurs, la Ville encourage l'innovation et l'expérimentation locale, en testant de nouvelles approches. « *Certaines associations nous apportent leur créativité et leurs idées, à l'image du collectif La Toupie. Elles amènent aussi leurs envies, comme dans le cas de la réalisation collective d'un four à pain au Perrier* », ajoute l' élu. En subventionnant ce type d'associations ou de projets, l'objectif est de favoriser la participation citoyenne, pour permettre aux Annemassiens de s'impliquer dans la vie locale et contribuer ainsi à leur épanouissement.

RÉFLEXION ENGAGÉE AUTOUR DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Il est le grand rendez-vous de la rentrée : le Forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre, pour permettre aux Annemassiens de découvrir toute l'offre associative et de s'inscrire aux activités. Le format du Forum pourrait évoluer dès l'année prochaine. La Ville a en effet engagé une réflexion pour améliorer l'événement, qui rassemble à chaque fois une cinquantaine d'associations, sans compter la quarantaine d'associations sportives. Un objectif : encore plus de participants, afin que ce temps fort soit une véritable vitrine du tissu associatif. À suivre !



Des subventions, pour quoi faire ?

Chaque année, la Ville apporte son soutien aux associations dans la mesure de ses capacités financières et de ses moyens humains et matériels. En 2023, les subventions s'élevaient à plus de 5,4 millions d'euros. Cette somme a servi à financer le fonctionnement ou les projets de 105 associations. Zoom sur quelques subventions accordées.

3,4 MILLIONS D'EUROS POUR SOUTENIR L'ACTION CULTURELLE

Les deux tiers du budget de subventions sont dédiés à la culture. Le montant, qui s'élève en 2023 à près de 3,4 millions d'euros, prévoit 3 millions pour Château Rouge dans le cadre d'une délégation de service public. C'est un soutien à l'activité de diffusion de spectacles : lors de la saison 2022-2023, 62 spectacles ont été proposés et 143 représentations ont été données. Grâce à cette somme également, chaque enfant du primaire, scolarisé à Annemasse, a l'occasion de découvrir un spectacle à Château Rouge une fois par an. Le soutien de la Ville permet aussi de contribuer au financement des 736 h d'interventions artistiques menées par l'association

dans les différents établissements, du primaire au lycée : ateliers de pratiques chorégraphiques (quatre classes), ateliers de création musicale et démonstrations avec les enfants (huit classes), ou encore des ateliers théâtre avec le collègue Michel Servet, les lycées des Glières et Jean Monnet. La Ville encourage aussi la sensibilisation des publics à l'art contemporain : l'an dernier, une subvention de 170 000 € a été versée à la Villa du Parc – Centre d'art contemporain. Cet argent a permis de travailler avec les crèches, d'accueillir des classes, de former des enseignants... « La Ville a un accompagnement qui va bien au-delà de cette subvention et qui correspond à plus de 50 % du financement global de la Villa du Parc, car elle prend en charge notamment

JE ME SOUVIENS, DANS LES ANNÉES 1990



« EN PARALLÈLE DU FORUM DES ASSOCIATIONS QUI VENAIT DE VOIR LE JOUR, J'AVAIS INITIÉ DES RENCONTRES INTERCLUBS DE SPORTS COLLECTIFS : AU STADE JEANTET, LES FOOTBALLEURS JOUAIENT AU RUGBY CONTRE LES BASKETTEURS OU LES HANDBALLEURS ET INVERSEMENT. C'ÉTAIT DE BELLES SOIRÉES, DANS UNE AMBIANCE FESTIVE, QUI ONT PERMIS DE CRÉER DES LIENS. NOUS AIMERIONS LES RELANCER »

CHRISTIAN FENEUL, 67 ANS, président de l'Office Municipal des Sports (OMS), à l'époque membre du rugby club, technicien au service des sports et membre de l'OMS.

Le premier forum des associations a été inauguré le 30 septembre 1989. Photo Archives municipales

les bâtiments municipaux et les travaux », précise Thierry Clairon, directeur du service Vie culturelle et associative. Parmi les subventions culturelles, on peut aussi évoquer les 61 050 € destinés à l'association Glitch, un collectif d'artistes qui embellit l'espace public par la réalisation de fresques urbaines. Depuis le début du mandat, sept fresques ont été réalisées. L'Orchestre à Vent de la Ville d'Annemasse (OVVA) perçoit quant à lui une subvention de 25 000 €, utilisée dans le cadre d'une convention prévoyant deux concerts par an à Château Rouge, la présence de l'orchestre lors de cérémonies patriotiques et les déplacements liés au jumelage.

ENCOURAGER DES PROJETS ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS D'EXCEPTION

Pour faire revivre une compétition d'escrime abandonnée depuis une dizaine d'années, la Ville a décidé de verser une subvention de 932 € à l'Annemasse Club Escrime, en juin dernier. Cette compétition unique dans le département se déroulera avec trois armes : le fleuret, l'épée et le sabre. La Ville apporte aussi un soutien financier au Club d'échecs (CABE). En 2023, 20 000 € ont été versés à l'association pour permettre aux organisateurs du festival international d'échecs de renouveler l'expérience. « *Cet événement rassemble des compétiteurs du monde entier : elle est l'occasion de côtoyer de grands maîtres, tout en contribuant à faire connaître les valeurs des échecs et les différentes activités autour de ce sport assez méconnu* », précise Laurence Aguilar-Brault, directrice du service des sports. Chaque année, le Vélo club Annemasse reçoit 6 000 € de subvention, dans le cadre de l'organisation de la course Annemasse-Bellegarde. Cet argent finance la partie cadets (U17). Grâce au soutien financier de la Ville, le club donne ainsi l'occasion aux cyclistes de participer à une épreuve d'exception et de se confronter aux meilleurs athlètes. Toujours côté sports, la Ville a octroyé une subvention de 20 000 € à Annemasse Basket Club en octobre 2023. Cette somme a été utilisée par l'association dans le cadre de la montée de l'équipe féminine en Nationale 1, aux portes des professionnelles. « *Ce niveau exclusif génère pour l'association des frais non prévus, explique la directrice du service des sports. Cette subvention traduit la volonté de la Ville d'encourager l'équipe et d'aider aux dépenses du club. Avoir une équipe de cette importance participe au rayonnement d'Annemasse !* »

DES SUBVENTIONS POUR PORTER DES VALEURS DE SOLIDARITÉ

Dans le domaine social, sur les 12 dossiers de demande de subventions reçus cette année, 9 ont été sélectionnés. Certaines subventions sont versées grâce au budget de la Ville, tandis que d'autres sont octroyées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), comme c'est le cas par exemple des 3 000 € de subvention accordés au Secours catholique. « *Cette association a porté le*

Les subventions aux associations en chiffres



256
associations inscrites
à la Maison des associations

105
associations
subventionnées
en 2023



Montant
des subventions 2023 :
5 437 824 €
Parmi elles :

- **3 M€** pour Château Rouge
- **702 k€** pour les sports
(714 426 € en 2024)
- **626 k€** pour la MJC



© Gilles Bertrand

24
familles associatives à Annemasse
(culture, actions sociales, sports, éducation, jeunesse, CCAS...)

SOUTIEN MATÉRIEL

Complexe Martin Luther King :

- **7 salles d'activités,**
- **1 salle de conférence,**
- **1 salle polyvalente**



• **1 auditorium**
au Perrier
et accueil ponctuel
possible dans
d'autres lieux



projet d'un collectif d'associations souhaitant organiser la Fête des solidarités, qui s'est tenue en juin », indique Patricia Delorme, directrice de l'action sociale et solidaire de la Ville.
« Nous les avons choisis car ils participent au lien social, ils apportent du dynamisme et fédèrent le tissu associatif. » Le CCAS apporte aussi un soutien financier au monde du handicap, pour favoriser l'inclusion d'enfants touchés par la maladie : une subvention de 150 € est attribuée à une association de parents d'enfants handicapés. Grâce à cette somme (6 000 € au total), 40 enfants peuvent profiter de sorties à l'extérieur de leur institut médico-éducatif. Autre combat soutenu : la lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie des retraités et des personnes âgées. Ce sont 2 000 € de subvention qui ont été versés par le CCAS à l'association OARPA, pour permettre l'organisation de sorties et contribuer ainsi au lien social. Enfin, dans le champ des solidarités internationales, un important projet a été lancé à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Annemasse, autour de la précarité menstruelle. En lien avec ce projet, la Ville a versé une subvention de 4 862 € à l'association Jang ak Jeem, dont le siège est à Annemasse. Cette association réalise un accompagnement auprès de collégiennes et de lycéennes au Sénégal et mène des ateliers de sensibilisation pour lever les tabous liés aux menstruations. Grâce à cette subvention, chaque jeune

filles, de la 6^e à la terminale, a reçu un kit complet de protections hygiéniques, lavables et réutilisables. Un dispositif équivalent se déroule dans des collèges et lycées annemassiens, ainsi qu'auprès des femmes fréquentant l'épicerie solidaire.

UN SOUTIEN FINANCIER, MAIS PAS QUE...

Les associations, dès qu'elles sont enregistrées à la Maison des associations, ont l'opportunité d'utiliser des salles pour leurs cours, leurs réunions et assemblées générales, gratuitement, au complexe Martin Luther King. Les salles événementielles (salle de conférence, polyvalente, auditorium) peuvent aussi être louées. Les associations peuvent aussi demander le prêt de tentes, de bancs ou autres matériels, pour la logistique de leurs événements. *« Pour reprendre l'exemple de la Fête des solidarités, la Ville a apporté son soutien par une subvention financière, qui s'est accompagnée d'un soutien matériel à travers le prêt de tentes, de chaises et de tables, ainsi que d'une diffusion sur les panneaux d'affichage et d'une visibilité sur le site internet de la mairie »,* explique Frédéric Gaillard. Qu'il soit financier ou matériel, le soutien de la Ville a un objectif : favoriser la vitalité du tissu associatif annemassien !

✎ *Vous êtes une association et souhaitez déposer un dossier de demande de subvention ? Les dossiers sont à retirer à partir de début septembre sur le site de la Ville et à déposer mi-octobre au plus tard (hors OMS).*

? TROIS QUESTIONS À...

FRÉDÉRIC GAILLARD,
Conseiller municipal en charge
du suivi des associations
de la ville



À Annemasse, qui peut déposer une demande de subvention ?

En principe, toute association annemassienne peut déposer un dossier de demande de subvention. Il en existe deux types : les subventions qui visent à obtenir un financement pour le fonctionnement global de l'activité associative, et les subventions qui visent à financer des projets qui présentent un intérêt général. Chaque dossier est étudié par le service référent (culture, social, jeunesse, sport, etc.), puis les subventions sont votées en conseil municipal avant d'être versées aux associations. À Annemasse, on demande à ce que l'association fasse ses preuves pendant un an avant de lui octroyer une subvention financière ou matérielle, par exemple pour un prêt de salles événementielles.

Comment l'utilisation des subventions est-elle contrôlée par la Ville ?

Pour s'assurer de la bonne utilisation des subventions versées, le service référent

effectue un contrôle. Dans le cas d'une subvention versée pour un projet (ou une action spécifique), il réalise un suivi qui lui permet de s'assurer que celui-ci a bien été mené. L'association qui bénéficie de l'aide financière pour un projet en particulier ne peut donc pas utiliser ce fonds pour d'autres activités. Lorsqu'il s'agit d'une subvention de fonctionnement, la Ville contrôle l'état financier de l'association : étude des comptes de résultat, bilan des actions mises en œuvres et celles prévues, budget prévisionnel...

Existe-t-il des subventions interdites ?

Oui, c'est le cas des subventions en numéraire pour financer des cultes, une association politique, syndicale ou agricole. La Ville accorde des subventions à des associations qui présentent un intérêt général, ou pour contribuer au financement global de leur activité associative. Le versement d'une subvention doit ainsi être bénéfique pour les Annemassiens ou le territoire.



DROIT DE SUITE

LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA MAISON DES MÉMOIRES

Le projet de Maison des Mémoires entre maintenant dans sa phase de concrétisation. Dès cet automne et jusqu'à la livraison prévue à la fin de l'été 2025, les anciens locaux de la prison du Pax feront l'objet de travaux. L'objectif consiste, dans un premier temps, à recréer l'histoire de ce lieu hautement symbolique de la Résistance et de l'histoire d'Annemasse.

À plus long terme, après acquisition du bâtiment entier, toutes les mémoires de la Ville seront valorisées. Une attention particulière sera portée sur l'architecture du bâtiment afin de restituer visuellement son aspect d'origine : réagencement des fenêtres, habillage

des façades, création d'un balcon. La Ville, à l'initiative du projet, intègre la dimension environnementale en profitant des travaux pour réaliser l'amélioration énergétique du bâtiment. Parallèlement, l'étude muséographique et la mise en œuvre scénographique se poursuivent dans l'objectif de valoriser, de façon moderne et interactive, la mémoire du lieu et de cette période. La Maison des Mémoires sera accessible à tous et notamment aux plus jeunes, dans un souci de transmission mémorielle. Son inauguration est prévue à l'automne 2025, année de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 JUILLET 2024

- **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.** Pour se joindre à l'élan de solidarité en faveur de la population de Gaza, la Ville verse une subvention exceptionnelle de 5 700 € à l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).
- **CLUBS SPORTIFS.** La Ville octroie chaque année des subventions à différentes associations sportives : en 2024, 331 089 € serviront au fonctionnement de différents clubs annemassiens, 500 € au Vélo Club pour l'entretien de son véhicule, 959 € à l'association sportive (AS) Jean Mermoz et 616 € à l'AS du groupe scolaire Marianne Cohn.
- **JEUNESSE.** Validé en conseil municipal, le règlement intérieur de l'Accueil collectif de mineurs, service proposé par le J.5 loisirs aux jeunes de 11 à 17 ans, permettra de garantir le bon fonctionnement de ce lieu.
- **FONCIER ET URBANISME.** La Ville vend une parcelle de terrain à l'association « Grande Mosquée d'Annemasse » pour la somme de 322 834 € HT et une autre parcelle à l'association « Espace culturel du Léman » pour 292 166 € HT afin de permettre la construction d'un centre culturel et culturel au Brouaz.
- **AMÉNAGEMENT DURABLE.** La Commune d'Annemasse a débattu sur la base de son premier rapport triennal de mise en conformité avec la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) avec une conclusion positive : sur le quota de surface consommable entre 2021 et 2031 (2,8 ha), 1,16 ha restera non artificialisé.



Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook Annemasse Officiel



AGENDA CITOYEN

12.09
18h30

Conseil municipal
Salle du conseil
municipal
Hôtel de Ville

10.10
18h30

Conseil municipal
Salle du conseil
municipal
Hôtel de Ville



Les conseils
municipaux sont
retransmis en direct
sur le site internet
www.annemasse.fr



Un havre de nature en ville



La nouvelle liaison piétonne « Sous-Collonges » est ouverte. Inscrite dans un maillage de liaisons piétonnes, elle apporte aux Annemassiens un espace de fraîcheur en centre-ville, tout en accueillant la biodiversité.



**PLUS DE
50 arbres
et arbustes
plantés**

Vous en avez peut-être fait l'expérience cet été : la nouvelle liaison piétonne Sous-Collonges est bien agréable lorsque les températures grimpent. Ce cheminement boisé, ouvert à tous les promeneurs, relie la rue du Salève à la rue de la Paix et vous mène jusqu'au parc Mila Racine récemment agrandi. « *L'extension a été aménagée en lien direct du parc, clôturée et intégrée à son périmètre et fonctionnement* », indique Laure Georgeon, chargée d'opérations voirie. Le nouveau cheminement, de près de 480 mètres de long, s'inscrit dans un maillage de liaisons piétonnes initié depuis 2015 à l'échelle de toute la commune, qui connectent espaces verts et espaces publics entre eux.

DES ARBRES MÉDITERRANÉENS AUX CÔTÉS D'ESPÈCES LOCALES

La création de cette liaison piétonne a nécessité un important travail d'éradication des ailantes (plante invasive) pour préserver la faune et la flore locale. « *Près du parc, les terrains acquis étaient d'anciens jardins où se trouvaient des pruniers, un neflier et des arbustes* », observe Laure Georgeon. Pour

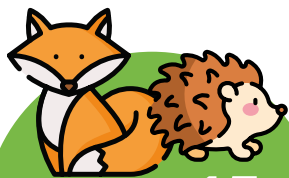
densifier la végétation et contribuer à lutter contre la reprise de l'ailante, les agents ont réalisé une cinquantaine de plantations. Parmi elles, la Ville a choisi d'intégrer des espèces capables de survivre aux conditions climatiques d'aujourd'hui et de demain.

Ainsi, les promeneurs découvriront la présence d'espèces locales (hêtres, chênes, érables et ormes) aux côtés d'espèces méditerranéennes, telles que l'olivier ou le chêne vert. Des pruniers, pommiers, figuiers, cerisiers et noisetiers ont aussi été plantés.

UN CORRIDOR BIOLOGIQUE

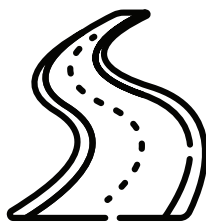
Le site offre un corridor écologique vital pour de nombreuses espèces animales et végétales. Pour favoriser le déplacement de la petite faune, certaines clôtures ont été rehaussées pour leur laisser un passage.

Plus de 15 espèces animales ont élu domicile sur ce site, dont le renard, quatre espèces de chauves-souris, le blaireau, le hérisson, le pic-vert... Tendez l'oreille et ouvrez l'œil pour tenter de repérer leurs silhouettes au gré de votre promenade !



**PLUS DE 15
espèces animales
ont élu domicile
sur ce site**

DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS CET ÉTÉ RUE FERNAND DAVID



Pour faciliter la circulation des piétons, des transports en commun et des voitures, la Ville réalise des travaux de voirie en ce mois de septembre dans la rue Fernand David (entre la place Alexandre Moret et la rue Alfred Bastin). Ils vont consister à reprendre les bordures, finaliser les trottoirs manquants et réorganiser le stationnement, dont une partie sera réservée aux livraisons entre 7h et 11h. Des appuis-vélos et des emplacements pour les motos compléteront l'aménagement. Le tulipier existant et remarquable sera conservé, mis en valeur par la création de 80 m² de massifs arbustifs et par la plantation de deux arbres tiges complémentaires. Coût total : 200 000 € TTC.

Profitez de deux boucles urbaines sportives dès janvier



Les sportifs l'attendaient pour la rentrée, c'est finalement en janvier que devrait être terminée la réalisation de deux boucles urbaines sportives dans le quartier du Perrier. Ces boucles, dédiées à un usage multigénérationnel, vous permettront de

courir, de marcher ou de pratiquer des exercices de renforcement musculaire grâce à des aménagements au fil de votre parcours : agrès sportif, marelle, mur d'escalade... La 1^{re} boucle, de 1,6 km, est conçue pour une pratique ludique. La 2^e boucle, de 2,8 km, sera située près d'équipements sportifs existants ou en cours de réalisation (gymnase des Hutin, plaine des sports) et sera dédiée à une pratique plus sportive.

ÉCOQUARTIER DE CHÂTEAU ROUGE : LA CONCERTATION SE POURSUIT

Cet été, les barres d'immeubles du quartier de Château Rouge ont été démolies. Le projet d'aménagement du futur écoquartier, qui s'étend sur 9 ans, est co-construit avec les Annemassiens. Trois ateliers de concertation ont été réalisés depuis décembre, pour aborder l'architecture, l'urbanisme, les paysages et l'environnement du projet. Les Annemassiens ont aussi pu participer à la visite d'un écoquartier suisse. Lors d'un atelier à La Bulle, enfants et accompagnants ont pu s'exprimer sur le choix des futures aires de jeux. La Ville a pris en compte certaines de leurs attentes pour retravailler ces espaces et valider les orientations (jeux, futures promotions immobilières et espaces publics).



Participez à la balade urbaine proposée mercredi 30 octobre après-midi dans le futur écoquartier, pour découvrir l'évolution du site et du projet !



QUESTION D'HABITANT

Que pouvons-nous faire, en tant que citoyens, pour contribuer à la lutte contre la crise énergétique ?



LIONEL G.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU

Nicolas LEBEAU-GUILLOT,
Conseiller municipal en charge
de la transition énergétique

Par crise énergétique, on entend surtout une forte hausse des prix pour les consommateurs. Mais les formes d'énergies sont variées et n'obéissent pas toutes à la même règle en même temps. Toutefois, durant l'hiver 2022-2023, la France a fait face à une inhabituelle crise énergétique. Gaz et électricité, deux formes d'énergie utilisées pour le chauffage des logements et bureaux, ont augmenté fortement et concomitamment. Des gestes (et des politiques) de sobriété sont alors revenus sur le devant de la scène. Indépendamment du coût de production, nous devons tous lutter contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources. Ainsi, quelques gestes individuels peuvent être mis en place. Parmi les plus faciles et immédiats, vous pouvez par exemple limiter le chauffage à 19°C, rouler à 100 km/h au lieu de 130 (-15% à -30% d'énergie consommée selon l'aérodynamisme du véhicule) ou encore limiter la climatisation à 26°C. D'autres gestes demandent un changement d'habitude ou un investissement. Par exemple, pour vos déplacements, préférez votre vélo (même électrique), votre trottinette ou le tram. Vous pouvez aussi isoler votre logement, changer la VMC, ou encore installer des panneaux photovoltaïques sur le toit. En tant que citoyen, à l'échelle politique locale, vous pouvez inciter et soutenir les collectivités qui effectuent des rénovations thermiques de leurs bâtiments, ou pousser les collectivités à renouveler leur parc de bus.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier @ mail facebook

Des actions pour soutenir la parentalité



Dans les familles mono-parentales,

34 % des personnes sous le seuil de pauvreté



70 actions parentalité recensées à Annemasse à l'automne 2023



La Ville accompagne les parents, afin de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de leurs enfants. Dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT), elle met en place une politique d'accompagnement à la parentalité, avec de premières actions menées dès cet automne.

Les moins de 18 ans sont de plus en plus nombreux à Annemasse. Cependant, un quart d'entre eux* vivent en situation de fragilité, dans la mesure où leurs familles réunissent au moins 4 des critères suivants : locataire d'un logement social, logement surpeuplé, famille de 3 enfants et plus, famille monoparentale, famille dont l'un des parents au moins est au chômage, ou parents ayant un faible niveau de formation. Aujourd'hui, 62 % des familles estiment qu'il est difficile d'élever un enfant. « Tous les parents, quelle que soit leur origine ou leur milieu socio-économique peuvent éprouver des difficultés dans l'éducation de leurs enfants », affirme Shabanna Ferga-Le Marchand, directrice enfance et éducation.

AU PLUS PRÈS DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PARENTS

Dans ce contexte, la Ville lance une politique d'accompagnement à la parentalité, afin d'être au plus près des difficultés rencontrées par les parents. Elle se traduit par des actions d'écoute, de soutien, de conseil et d'information portées

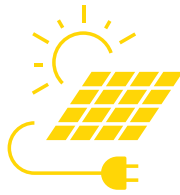
par les acteurs éducatifs du territoire. Parmi les moyens mis en place par la Ville : le recrutement d'un « conseiller école famille » en septembre, pour réaliser l'accompagnement socio-éducatif en milieu scolaire et mettre en œuvre des actions autour de la parentalité.

DES ACTIONS À VENIR

Le plan d'action sera élaboré en novembre. En attendant, des actions sont programmées : campagne de sensibilisation à la civilité aux abords des écoles, atelier d'échanges et de réflexion pour l'ensemble des acteurs éducatifs sur les enjeux de la parentalité (15 octobre, MLK), un spectacle participatif (15 octobre, Château Rouge), diffusion d'un questionnaire et d'une boîte à outils sur l'usage raisonné des écrans, soirée théâtre d'impro pour se questionner sur notre utilisation des écrans (12 décembre)... Elles complètent l'offre municipale existante. L'objectif est à présent de parvenir à mailler toutes ces actions et de faire travailler les différents acteurs ensemble.

* Source : Analyse des besoins sociaux, 2022

Plus de 500 nouveaux panneaux solaires en autoconsommation



Les travaux de rénovation énergétique du centre de petite enfance, au Perrier, sont terminés.

24 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

ont été installés, pour une puissance totale de **10,4 KW.**

L'électricité produite sera entièrement autoconsommée sur le site du bâtiment Petite enfance et de l'auditorium de musique.

500 PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

sont prévus sur la toiture du futur groupe scolaire Louise Michel, en autoconsommation de ce bâtiment et d'autres bâtiments communaux.

LE CLAE DE CAMILLE CLAUDEL SENSIBILISE PARENTS ET ENFANTS AU HANDICAP



En écho aux jeux olympiques et paralympiques qui se sont déroulés cet été, et dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT), le Centre de loisirs associé à l'école (Claé) de Camille Claudel a organisé une sensibilisation des enfants aux handicaps à travers des jeux sportifs (para skate, judo, volley assis, parathlétisme), des documentaires, des temps d'échanges,

d'animations avec les parents... Tous les enfants fréquentant ce Claé et la restauration scolaire, âgés de 5 à 11 ans, ont pu profiter des différents ateliers proposés depuis janvier. Le travail de sensibilisation se poursuit en cette rentrée scolaire.

La nature gagne du terrain dans les cours d'école

Pour libérer l'imaginaire des écoliers, développer leur relation à la nature et leur apporter davantage de fraîcheur face au réchauffement climatique, la Ville végétalise plusieurs cours d'écoles. Cet été, les deux premières cours ayant fait l'objet de ces travaux de désimperméabilisation sont la maternelle La fontaine et l'élémentaire Marianne Cohn (création d'îlots de verdure, modification des pentes pour rediriger l'eau). L'an prochain, le projet baptisé "Récric Nature" concernera les cours de l'école Bois Livron et Jean Mermoz.



QUESTION D'HABITANT

Pourquoi les parents ne paient-ils pas tous le même prix pour la cantine ?



PASCALE F.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE

Louiza LOUNIS,
Adjointe au maire,
en charge de l'enfance,
de l'éducation et de la jeunesse

La municipalité d'Annemasse a fait le choix d'une tarification qui permet de n'exclure personne pour des raisons financières.

Les tarifs de la restauration scolaire comme d'autres activités sont calculés sur le quotient familial qui tient compte des revenus de chaque famille. Il est calculé par la CAF.

Le prix du repas varie entre 1,88 et 8,50 €.

Il faut savoir que les familles qui sont au maximum ne paient que 50 % du prix de revient par repas à la commune.

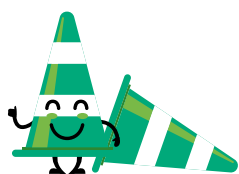
De plus, contrairement à plusieurs villes et par solidarité avec les plus fragiles, nous avons fait le choix de ne pas augmenter nos tarifs malgré l'inflation des denrées alimentaires.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier @ mail facebook



La rentrée dans un centre-ville en pleine transformation



SEPTEMBRE

Piétonnisation

- début septembre : Reprise des travaux de piétonnisation dans la rue du Commerce
- 02/09 : Travaux de réseaux dans les rues R. Blanc et P. Bert
- 09/09 : Travaux de réseaux puis de piétonnisation dans la rue et l'avenue de la Gare et avenue L. Pasteur (entre rues du Commerce et R. Blanc)

Tram

- mi-septembre : Début des travaux voirie et plateforme sur le terminus (circulation en demi-chaussée)
- Travaux de réseaux sur le reste du linéaire de tramway

Autres travaux

- Travaux d'extension du réseau de chaleur sur l'avenue J. Ferry (entre rues P. Bert et L. Pasteur)

OCTOBRE

Piétonnisation

- Reprise des travaux de piétonnisation rue du Commerce et avenue L. Pasteur

Tram

- Travaux de voirie et plateforme près du terminus
- Travaux de déviation de réseaux au centre-ville jusqu'à la fin de l'année (jusqu'en avril 2025 pour la rue de la Gare et fin mars pour l'avenue de la Gare)

➤ Plus d'infos sur
www.tram-pietonnisation.fr



Le chantier de piétonnisation et de végétalisation du centre-ville a marqué une avancée majeure cet été, avec la livraison de la place Jean-Jacques Rousseau et de la rue des Vétérans, désormais piétonnes et accessibles. Bientôt, les Annemassiens pourront voir émerger les premiers aménagements réalisés dans le cadre des travaux d'extension du tramway.

DÉBUT DES TRAVAUX DE VOIRIE ET PLATEFORME DU TRAMWAY

Après la livraison de la place Jean-Jacques Rousseau et de la rue des Vétérans cet été, une nouvelle grande étape s'apprête à être franchie, côté tramway cette fois-ci : dès mi-septembre, les travaux, qui porteront sur la voirie et la plateforme du tram, débiteront au niveau du terminus et se poursuivront jusqu'en centre-ville.

AIRE PIÉTONNE HISTORIQUE : BIENTÔT LA FIN DU BADGE

Vous habitez dans l'aire piétonne historique ? Pensez à vous rendre en mairie pour enregistrer votre numéro de plaque d'immatriculation et récupérer votre macaron.

En effet, à terme, les bornes s'ouvriront

uniquement par lecture de vos plaques (sous réserve de les avoir renseignées).

LES COMMERCES RESTENT OUVERTS ET ACCESSIBLES

Envie de redécouvrir un centre-ville dynamique et attractif à l'horizon 2025-2026 ? Alors, n'attendez pas la fin des travaux pour fréquenter vos commerces de proximité ! En cette période de rentrée scolaire, vos commerçants vous attendent à bras ouverts. Pour faciliter votre venue, la Ville vous offre la gratuité des parkings Montessuit, Libération et Chablais Parc les samedis 21 et 28 septembre, ainsi que le samedi 5 octobre !

Le Festival des commerçants aura lieu du 20 septembre au 5 octobre au centre-ville.



Le 13 septembre, à 17h, venez assister à l'inauguration de la place Jean-Jacques Rousseau et de la rue des Vétérans ! Découvrez la fontaine et sa place pavée, ainsi que les plantations réalisées par le service Parcs et jardins (arbustes, vivaces) auxquelles s'ajouteront les plantations définitives à l'automne.



TAC DIT STOP AU HARCÈLEMENT DANS LES TRANSPORTS



Le harcèlement touche 5 % des écoliers du CE2 au CM2, 6 % des collégiens et 4% des lycéens*. Les transports scolaires n'y échappent pas. Pour lutter contre toute forme d'incivilités et sensibiliser les familles au harcèlement, TAC Mobilités mène une campagne de sensibilisation, en partenariat avec des acteurs locaux tels que l'association AVIJ des Savoie (Aide aux Victimes Intervention Judiciaire), la gendarmerie d'Annemasse et Annemasse Agglo. Plus de 300 élèves de CM2 de l'agglomération ont déjà été sensibilisés au harcèlement. TAC Mobilités poursuit ses interventions en cette période de rentrée scolaire, auprès de collégiens de 6^e.

* enquête menée par le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse en novembre 2023 auprès d'un échantillon de 21 700 élèves.

👉 *Se taire revient à être complice : en cas de harcèlement contactez l'antenne locale de l'association AVIJ : 04 50 07 37 00.*

Aménagement des quais de l'Arve

Deux nouvelles passerelles sont mises en service cette année, destinées à favoriser les modes de déplacement doux sur le territoire. L'un des chantiers a été piloté par la Ville, l'autre par l'Agglo. L'une des passerelles franchit l'Arve, l'autre une voirie départementale... Toutes deux ont un objectif commun : favoriser les modes de déplacement doux sur le territoire.

AVANT



LA POSE DU TABLIER



UNE PASSERELLE SUR L'ARVE POUR RELIER LES DEUX RIVES

Dès cet automne, une passerelle sécurisée permettra aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite de franchir l'Arve. Cet aménagement, d'une longueur de 60 mètres, par 8 mètres de haut et 3 mètres de large, est situé au niveau du Casino d'Annemasse et du centre commercial Shopping Étrembières. Piloté par la Ville, le chantier a été marqué par une étape importante en juillet, avec la pose du tablier. Les travaux portent à présent sur le raccordement de la canalisation d'eau potable qui passera sur le côté de l'ouvrage, le revêtement du tablier, les branchements et l'aménagement des abords avec la création de rampes d'accès.

PASSERELLE VIARHÔNA : UN OUVRAGE SÉCURISÉ POUR TRAVERSER LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Dès mi-septembre, les cyclistes circulant sur la véloroute ViaRhône pourront franchir en toute sécurité les routes départementales RD2 et RD19, pour aller de la rue du Brouaz aux bords d'Arve. La réalisation des aménagements cyclables et des ouvrages est portée par Annemasse Agglo. À terme, l'ambition est de proposer des itinéraires davantage sécurisés aux habitants et visiteurs qui se déplacent en modes actifs, en réduisant les effets de coupure liés à l'Arve, aux voies ferrées et aux voiries à fort trafic.



QUESTION D'HABITANT

À quoi sert la passerelle sur l'Arve ?



GILLES R.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU

Robert BURGNIARD,
*Conseiller municipal délégué,
en charge des mobilités
douce, de l'Arve et ses
affluents*

La passerelle sur l'Arve, pour piétons et cyclistes, va relier Vernand à Creuze. Réfléchi depuis longtemps pour permettre un passage sécurisé en mode doux d'une rive à l'autre, elle avait été envisagée à divers endroits. Une rivière, c'est un élément fondamental et heureux dans un territoire, c'est une ligne de vie environnementale, mais c'est aussi un obstacle au lien d'une berge à l'autre. Le pont d'Etrembières n'est guère sécurisé pour les déplacements en mode doux. Il faut pouvoir mieux franchir l'Arve et Annemasse restait sous équipée en la matière.

La Ville d'Annemasse, après diverses études réalisées au sein du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents), a su mener à bien ce projet.

- En rive droite, un cheminement piétonnier et cycliste permet déjà de suivre le cours de l'Arve vers l'aval et vers l'amont.
- En rive gauche, le passage en berge existe mais il sera nécessaire de l'améliorer tant vers Monnetier que vers Gaillard. Pour ce qui est des cyclistes, la communauté de communes Arve et Salève va travailler la continuité cyclable à partir de Reignier. Par portion, l'amélioration des trajets pourra se faire à partir de cette passerelle structurante.

Par ailleurs, Annemasse Agglo devait réaliser une sécurisation de notre approvisionnement en eau potable en traversant l'Arve. Cette mutualisation a permis d'apporter une solution concrète, en posant en encorbellement la canalisation souhaitée.

Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook

L'espace de glisse urbaine, un lieu à partager et à respecter



2 murs
DE 10M DE LONG
dédiés au street d'art
librement
accessibles



1 700 m²
D'AMÉNAGEMENTS

26
arbres
plantés



Situé le long de l'avenue Émile Zola, le nouvel espace dédié à la glisse et aux cultures urbaines (skate, fitness, graffitis) est un aménagement ouvert à tous. Ce lieu de rencontres, de sport et d'expression urbaine a besoin du respect de ses différents usagers pour rester agréable à tous durablement.

Depuis septembre, l'usage de l'aire de glisse est partagé entre des temps libres et des temps occupés pour des animations, des cours et des compétitions, gérés par l'association Roch Riders Club.

Pour rappel, une enveloppe totale de près de 540 000 € a été nécessaire pour financer la nouvelle aire, qui connaît déjà un succès retentissant.



QUELQUES BONS USAGES À ADOPTER

- Avis aux artistes qui utilisent les murs d'expression libre, destinés à l'art de rue : il est demandé que chacun reparte avec ses déchets, en particulier ses bombes de peinture.
- Surveiller les plus jeunes, pour leur sécurité et celle des autres usagers. Par exemple, il est interdit de laisser les enfants jeter des cailloux sur la partie roulante de l'espace de glisse : gare au risque de chute ! Ce gravier, utilisé au pied des arbres, a un rôle protecteur pour les végétaux tout en permettant à l'eau de s'infiltrer dans le sol. Son utilisation inappropriée pourrait malheureusement amener la Ville à le retirer.
- Les trottinettes électriques, vélos classiques, VTT, trottinettes à trois roues et draisienne sont interdits sur l'aire de glisse. L'espace est en effet réservé à la pratique du skateboard, du BMX, du roller et de la trottinette, pour tous les âges, dans le respect des différents niveaux et expériences.

UN QUESTIONNAIRE ET DES CONFÉRENCES POUR IMAGINER ANNEMASSE EN 2050

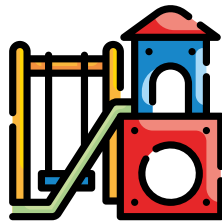
La Ville a engagé un travail de prospective baptisé "Annemasse 2050", visant à imaginer le futur de la Ville. L'objectif : guider la collectivité et les initiatives locales pour les années à venir. Vous aussi, exprimez votre vision, en flashant le QR Code ci-dessous ! Envie de pousser plus loin la réflexion ?

Deux conférences, le 19 septembre et le 3 octobre à l'espace Martin Luther King, vous inviteront à questionner les enjeux, les risques pour le futur d'Annemasse, ainsi que la notion de renoncement, en présence d'une climatologue, d'un auteur de science-fiction, d'un dessinateur de BD, d'un architecte...

Plus d'infos en page 21.



SQUARE NAUDIN : LA VILLE RETRAVAILLE L'AIRE DE JEUX



Depuis septembre, le square Naudin fait l'objet de travaux, menés dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements des aires de jeux. L'objectif : mieux faire correspondre l'offre de jeux aux besoins actuels. La réflexion a été menée en concertation avec les usagers du square : enfants, accompagnants, assistants maternels, riverains. Après un premier atelier réalisé ce printemps auprès de ces différents publics, deux plans d'aménagement ont été proposés. L'aménagement retenu a été présenté lors de l'atelier du 4 septembre, avant le lancement des travaux. La livraison est prévue en décembre.

Venez enrichir votre culture numérique !

Quel que soit votre âge et votre niveau de connaissance d'internet, rendez-vous à l'Espace de l'Étoile (rue Aristide Briand) pour 1h30 d'échange collectif et de partage d'idées. Les prochains « Cafés numériques » auront lieu mercredi 11 septembre, à 14h30, autour de la thématique des fausses informations : « Peut-on faire confiance aux médias ? », puis mercredi 9 octobre, à 14h30 : « Ma vie administrative est-elle facilitée avec le numérique ? ».



Inscription auprès du CCAS à ccas@annemasse.fr



QUESTION D'HABITANT

Où puis-je promener mon chien en ville ?



ODILE J.

LA RÉPONSE DE L'ÉLUE



Mylène SAILLET-RAPHOZ
Adjointe au maire, en charge
de la transition écologique,
de la végétalisation et des
espaces verts

Les animaux de compagnie sont des habitants à part entière de notre ville, au premier rang desquels les chiens. Un incontournable est la promenade de son chien, si possible dans des endroits herbeux.

La ville d'Annemasse, très urbanisée, a des espaces naturels où le chien et son maître peuvent se promener en toute quiétude : le petit Bois des Prunelliers, les côteaux du Vernand, l'espace des Gavilles au Brouaz, le long de l'Arve et les liaisons piétonnes de la ville. Bien entendu il doit être tenu en laisse.

Pour rappel, l'accès aux parcs municipaux est interdit aux chiens. Pour lâcher son chien, il existe le Parc de la Gambade de 1500 m², entièrement clôturé. On y trouve des distributeurs de sacs, puisque les utilisateurs sont responsables de la propreté du parc et d'une manière générale, partout en ville. Le Parc de la Gambade est entretenu par les services Parcs et Jardins-Voirie. Au départ, une association s'était investie pour l'animation de ce lieu. Aujourd'hui, cet espace aurait besoin de nouveaux référents citoyens pour faciliter son utilisation.

La Ville pourrait réfléchir à de nouveaux lieux avec des habitants prêts à s'investir. Une réflexion est en cours pour permettre la traversée piétonne de certains espaces, à l'image de la plaine de jeux de Romagny.

Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ ANNEMASSE VILLE D'AVENIRS

Comment la ville s'implique dans la vie associative : nous comptons sur les associations et nous nous tenons à leurs côtés.

La rentrée scolaire est l'occasion de participer au traditionnel forum des associations, le samedi 7 septembre, où nous aurons plaisir à vous retrouver très nombreux. Près de 250 associations occupent une place majeure dans la vie de notre commune. La vie associative est bien sûr placée sous le contrôle de la Préfecture et, le cas échéant, du Procureur de la République, du juge administratif, ainsi que de la commune qui s'assure du respect du cadre réglementaire. Nous remercions les bénévoles qui font vivre leurs associations, qui consacrent leur temps et leur énergie et contribuent à cultiver le vivre ensemble et la construction de la ville de demain. C'est pourquoi nous avons souhaité créer la soirée des Annemassadeurs, qui connaîtra sa troisième édition en mars 2025. Nous pensons qu'il est déterminant de mettre en lumière celles et ceux qui s'engagent pour notre ville. De promouvoir les initiatives et la solidarité locales, de mettre en avant les parcours qui

inspirent la jeunesse annemassienne. Le succès phénoménal de ces soirées montre que nous ne nous sommes pas trompés. Les bénévoles, ce sont aussi eux qui « font Annemasse » à nos côtés et qui changent l'image de notre cité.

La municipalité subventionne plus d'une centaine d'associations, dans le respect de la liberté associative, de la laïcité, du principe d'égalité de traitement. Pour obtenir une subvention, il faut que la demande réponde à un intérêt public local, donc une action qui bénéficie aux habitants ou au territoire de la commune. À chaque nouvelle demande, la ville l'étudie précisément et demande des comptes.

Certaines associations participent activement au déploiement de politiques publiques grâce à des partenariats renforcés. Dans cet environnement, la MJC-Maison pour tous assure un rôle déterminant et historique, amené à se renforcer dans le cadre de la codirection de la future Maison de quartier Nelson Mandela. C'est aussi le cas du Relais

culturel Château Rouge, délégataire de service public qui a permis avec la ville l'obtention du label scène conventionnée d'intérêt national Art et création au titre des nouvelles écritures du corps et de la parole. L'association Villa du Parc a aussi porté avec la Ville la reconnaissance d'un centre d'art contemporain d'intérêt national.

Notre collectivité territoriale est aussi membre de dizaines d'associations qui reflètent à leur manière nos priorités politiques. Citons les réseaux d'élus comme l'Association des Maires, l'Association nationale des élus et des territoires touristiques (ANETT), le club des maires de la rénovation urbaine ou Villes de France qui représente les villes et intercommunalités « moyennes » entre 10 000 et 100 000 habitants. Annemasse a adhéré à l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA) qui promeut l'accueil inconditionnel de migrants et réfugiés et la solidarité internationale, Centre-ville en mouvement qui soutient



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

GÉNÉRATIONS ANNEMASSE

Partage de la richesse

Les débats récents se sont souvent portés sur le partage des richesses. Mais de quelles richesses dispose notre ville ?

Nous profitons grandement des retombées du travail frontalier qui, sous forme de fonds frontaliers, représentent 20% du budget de fonctionnement de la ville. De quoi nous maintenir dans une situation confortable, mais cet état de dépendance ne nous incite pas à développer notre propre valeur.

L'essor de l'économie locale sera un enjeu fort pour les années à venir.

Il faudra faire de la revitalisation du centre-ville une priorité, en accompagnant les commerçants actuels et en veillant à l'implantation de nouveaux commerces de qualité.

L'économie locale peut aussi progresser dans le secteur du tourisme. Annemasse est un point d'accès privilégié vers la Suisse et les montagnes qui nous entourent. Dans ce sens, nous pouvons favoriser le développement de l'offre d'hôtellerie et de restauration... tout en maîtrisant la prolifération des locations de courte durée.

Les conditions de création d'un environnement économique de valeur passent par la mise en place de services publics de qualité : enseignement et formation, maintien de l'ordre, propreté, jusqu'à inclure la médecine de ville, pour garantir un nombre suffisant de généralistes.

On sait ce que cela implique : des salaires attractifs et un accès au logement facilité, par une offre élargie

de logements intermédiaires par exemple.

Demain, la ville devra investir en priorité dans les femmes et les hommes, qui contribueront à faire d'Annemasse une ville plus riche.

Pascale Mayca, Jean-Michel Joulaud, Matthieu Loiseau et Maxime Gaconnet



le renouveau des cœurs de ville, Rue de l'avenir qui contribue à rendre la ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre, l'Association des villes pour la Propreté urbaine (AVPU) et l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP). Plus anecdotique peut-être, mais symbolique et politique, Annemasse est membre de la maison d'édition d'histoire régionale La Salévienne et de l'association Roses anciennes de France, pour porter fièrement l'histoire de la rose « Joseph Pernet d'Annemasse » créée en 1927.

Un exemple de décision prise dans le respect de la liberté associative et des lois de la République

La vente d'un terrain à deux associations culturelles et culturelles qui portent un projet de construction d'une grande mosquée a été votée au conseil municipal de juillet. Nous sommes satisfaits de cette vente qui répond à une attente ancienne des communautés musulmanes de notre ville. Des engagements ont été pris lors de précédent mandat par le Maire et la majorité municipale, nous

n'avons pas « lâché ». Ces engagements sont tenus, dans le respect absolu de la réglementation et des lois encadrant la laïcité.

Ce parcours a été extrêmement compliqué. Après un premier échec en 2013 et les difficultés voire l'impossibilité de l'entente entre associations culturelles, ce qui est de leur seule responsabilité, un précédent compromis de vente avait été signé en 2021 avec un fonds de dotation. Depuis, la loi a changé en précisant qu'un fonds de dotation ne pouvait porter un financement et un fonctionnement d'un lieu de culte. Le projet annemassien est l'un des premiers à respecter le nouveau cadre légal et pourrait ainsi faire jurisprudence. Ce projet d'un nouveau centre culturel et culturel se concrétise enfin. De très nombreux Annemassiens vont ainsi pouvoir prochainement exercer leur culte et mener de nombreuses activités culturelles et événementielles dans de bonnes conditions.

Le Conseil municipal a débattu de

cette vente et les deux représentants du groupe « Générations Annemasse » se sont abstenus. Maxime Gaconnet et Pascale Mayca n'ont pas été à la hauteur de l'enjeu. Prétextant que la majorité avait essayé « d'arranger la vérité », ils ont traité ce sujet d'« arlésienne » qui aura le mérite de ne pas perturber leur prochaine campagne municipale. Ils se sont ensuite perdus dans des récriminations calendaires et techniques pour finalement ne pas assumer leur opposition de fond à ce projet qui concerne tout de même des milliers d'Annemassiens de notre agglomération. Il est regrettable que M. Gaconnet et Mme Mayca ne se soient pas situés dans la continuité des positions exprimées par leurs prédécesseurs de la droite locale, Messieurs Mermet et Benoist, qui eux, en leur temps, avait apporté leur soutien franc, entier, républicain au projet de construction d'une grande mosquée à Annemasse.

👉 *Annemasse Ville d'avenirS*
annemasseensemble@gmail.com

VOIE(X) D'ANNEMASSE

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.

ANNEMASSE RENOUVEAU

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.



UN CENTRE-VILLE TRANSFORMÉ ET ANIMÉ POUR LA RENTRÉE

L'inauguration de la place Jean-Jacques Rousseau marque le début d'une nouvelle ère pour le cœur de ville ! Venez découvrir le nouveau visage des rues piétonnisées et végétalisées dans une ambiance conviviale. La soirée festive mettra également en lumière les nominés du concours de fleurissement qui œuvrent à l'embellissement d'Annemasse. L'animation se poursuivra grâce à la mobilisation des commerçants, avant le Léman Blues Festival, place de la Libération (100 % gratuit). Participez aux jeux organisés dans les commerces - tickets à gratter et tirage au sort - ou venez simplement vous détendre en terrasse. La rentrée s'annonce animée !

INAUGURATION : VENDREDI 13 SEPTEMBRE | dès 17h |
Place JJ Rousseau (derrière la mairie)

LE FESTIVAL DES COMMERÇANTS :

DU 20 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE | Centre-ville d'Annemasse | **Parkings**

Montessuit, Libération et Chablais Parc gratuits

les samedis 21 et 28 septembre, et le samedi 5 octobre.



LANCEMENT DE LA SAISON DES CONFÉRENCES !

Annemasse accueillera dès la rentrée de septembre un programme de conférences riche et varié allant des femmes tondues à l'après-guerre aux bienfaits de la musique sur notre cerveau et sur nos comportements, en passant par les récits de montagne, ou encore le sexisme dans le sport. Des sujets enrichissants, accessible à tous. Demandez le programme !

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE |

annemasse.fr



MOBILES ET RESPONSABLES

Essayez de nouveaux moyens de transport pendant la semaine de la mobilité ! Les tickets de bus seront à 1 € (au lieu de 1,70 €) sur l'application TAC Mobilités. Notez deux dates incontournables : un atelier vélo le mercredi 18 septembre pour contrôler votre vélo et effectuer des petites réparations, et jeudi 19 septembre, TAC Mobilités vous proposera un jeu concours et vous informera sur les différents moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle (location de vélo, covoiturage...). Soyons tous mobilisés pour réduire la pollution liée à nos moyens de déplacement !

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE | Parvis de la Gare | tac-mobilites.fr



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Changez de regard sur la ville et enfiler les lunettes de la Culture ! Cette année, les JEP s'appuieront sur l'actualité sportive et mémorielle d'Annemasse. Retrouvez toutes les animations proposées sur le programme. Elles sont gratuites alors n'hésitez pas !

LES 21 ET 22 SEPTEMBRE | Gratuit |

Tout le programme sur annemasse.fr

Si vous voulez découvrir votre territoire, la Maison du Salève propose d'approfondir l'histoire du Salève de manière ludique. Toutes les informations sur maisondusaleve.com



BUGABOO VODOO

Mais qu'est-ce que c'est ? Un traité occulte de magie noire ? Pas du tout, c'est le nom de l'exposition de l'artiste New Yorkais Stephen Felton à la Villa du Parc. Bugaboo Voodoo réunit une quinzaine d'œuvres sous le signe des matières élémentaires et des persistance magiques. La peinture déconcerte de prime abord par sa simplicité. Chaque tableau de grand format présente un dessin réalisé à main levée avec une palette de couleurs réduite et une vitesse d'exécution manifeste. Une exposition espiègle, accessible à tous les âges.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE | Entrée libre |
du mercredi au dimanche | de 14h à 18h |
Villa du Parc | villaduparc.org

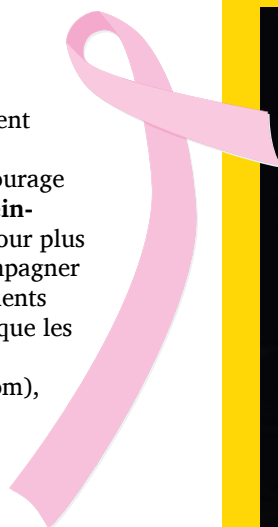




OCTOBRE ROSE

La Ville d'Annemasse soutient activement le dépistage du cancer du sein et vous encourage à visiter le site **cancerdusein-depistagedessavoie.org** pour plus d'informations. Pour accompagner cette initiative, des événements sportifs et conviviaux, tels que les Foulées Roses prévues le 5 octobre (lafoulee.athle.com), seront organisés.

Plus d'informations sur les actions de la Ville à venir sur annemasse.fr



ANNEMASSE 2050 : CONFÉRENCES FUTURISTES

40°C à l'ombre, des Zeppelins et des robots

Découvrez comment anticiper les risques et défis climatiques, sociaux et économiques à venir... Rejoignez nos intervenants pour imaginer un futur durable pour la ville !

JEUDI 19 SEPTEMBRE | 19h | Complexe Martin Luther King

La cuisine, la sécurité sociale et la piscine

Explorez les solutions pour une ville résiliente et solidaire en 2050 ! Participez aux discussions sur l'écologie, l'économie et la démocratie en compagnie de nos experts.

JEUDI 3 OCTOBRE | 19h | Complexe Martin Luther King



FÊTE FORAINE

La fête foraine revient sur la place des Marchés du 5 au 13 octobre. Venez profiter des attractions à sensations fortes, des trampolines et des friandises chaque après-midi jusqu'en soirée.



JOB DATING

Vous recherchez un emploi ? France travail vous attend de 9h à 13h, mardi 15 octobre au Complexe Martin Luther King, muni d'un CV.



© Di Blazy



FRICION(S) VA FAIRE DES ÉTINCELLES !

TROIS JOURS DE SPECTACLES GRATUITS

Quand l'art théâtral se frotte à la gestuelle du cirque, quand un acrobate rencontre un danseur... les arts de la scène produisent alors une belle énergie positive ! Venez (re)découvrir les arts de la scène du 19 au 21 septembre lors du festival Friction(s), 100% gratuit et ouvert à tous.

DES RENCONTRES POÉTIQUES AVEC 15 COMPAGNIES ARTISTIQUES

Pendant trois jours, Château Rouge vous invite à plonger dans les arts de la rue. Seul, avec vos enfants ou vos amis, venez nombreux passer des moments pleins de poésie et de sensibilité autour du cirque, du théâtre, de la musique et de la danse. Quinze compagnies artistiques et 32 représentations sont au programme. Tout est gratuit, y compris les spectacles donnés dans l'enceinte de Château Rouge.

DU PARC MONTESSUIT AU SOMMET DU SALÈVE

Les spectacles sont proposés dans une dizaine de lieux : parcs annemassiens, place de l'Hôtel de Ville... Et cette année, on sort ! Le festival quitte les murs de la ville pour utiliser d'autres espaces remarquables : assistez par exemple à un concert de piano sur le lac de Machilly le samedi 21, ou rendez-vous au sommet du téléphérique du Salève pour un moment poétique et musical (aller-retour en téléphérique offert, en partenariat avec la Société du Téléphérique du Salève). Le vendredi et le samedi, terminez la soirée dans un esprit festif à Château Rouge !

DU 19 AU 21 SEPTEMBRE

Dès 17h | Gratuit | [Programmation complète sur www.chateau-rouge.net](http://www.chateau-rouge.net)



RIDÉS MAIS PAS FANÉS !

Le collectif Atouts Âges vous a programmé une semaine de découvertes et de rencontres sur toute l'agglomération pour booster votre quotidien ! Au programme : visite de l'Archipel Butor, conférences, olympiades, concert... Il y en a pour tous les goûts ! Faites une halte au Perrier le mardi 1^{er} octobre pour vous initier aux ressources du quartier : activités numériques (à La Bulle), repas partagés (à la résidence autonomie L'Eau Vive), ateliers créatifs (à l'Espace de vie sociale).

DU 28 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE | Seniors | Gratuit, sur inscription | billetweb.fr/rides-mais-pas-fanes-2024 ou 06 82 48 63 29 | Transport gratuit, sur inscription | regaars.fr



FESTIMÔM', UN FESTIVAL À VIVRE EN FAMILLE

Pendant les vacances d'automne, la MJC vous invite à embarquer pour une nouvelle édition du festival.

La recette reste inchangée : des ateliers, des animations, des spectacles, sans oublier une programmation de films d'animation au Ciné Actuel !

DU 19 AU 31 OCTOBRE | MJC Centre, 3 rue du 8 mai | mjc-annemasse.fr



© MJC Annemasse



LA FONTAINE AU TRIBUNAL DES ANIMAUX

La Fox compagnie présente son nouveau spectacle au festival Festimôm' : Jean de La Fontaine se sert de bestiaire pour en tirer une morale, mais les animaux ne trouvent pas cela normal. Le renard glapit, le loup hurle, le bœuf mugit... tous râlent ! La Fontaine doit comparaître devant leur tribunal ! Ainsi, les animaux protestent, on vous laisse découvrir le reste. Il sait se défendre, ce Jean de La Fontaine. Venez donc l'écouter, cela en vaut la peine !

JEUDI 24 OCTOBRE | 14H30 | dès 6 ans | Réservation conseillée | 04 50 92 10 20 | MJC Centre, 3 rue du 8 mai | mjc-annemasse.fr et foxcompagnie.com



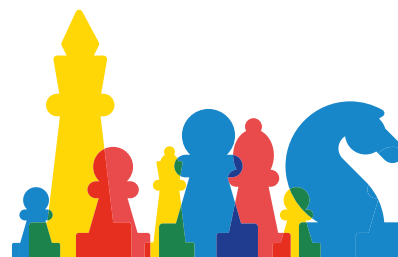
© La Fox Cie



LE FESTIVAL INTERNATIONAL D'ÉCHECS REVIENT À ANNEMASSE

Le Cercle d'Échecs du Bassin Annemassien (CABE) se mobilise une nouvelle fois pour vous proposer une semaine de compétitions de qualité ! Venez nombreux suivre les différents tournois d'échecs (maîtres, accessions, amateurs, blitz, open Maurice David) récompensés par de beaux prix. Une simultanée contre un grand maître international viendra couronner le tout.

DU 19 AU 26 OCTOBRE | de 9h à 21h | Complexe Martin Luther King | echecs-annemasseagglo.com



LA FÊTE DE LA SCIENCE

Participez à des expériences ludiques pour comprendre l'énergie hydraulique, ou explorer le septième continent (continent formé de déchets). Vous pourrez également compléter la fresque du parcours de l'eau entre le Mont-Blanc et le lac Léman.

MERCREDI 9 OCTOBRE | dès 14h | de 3 à 11 ans | Gratuit | Réservation conseillée | info@mjc-annemasse.fr | MJC Centre | mjc-annemasse.fr





Le Léman Blues Festival promet de belles découvertes

Entre grandes étoiles du blues/rock et jeunes talents, le Léman Blues festival vous attend pour de belles surprises musicales ! Rendez-vous est donné sur la place de la Libération, vendredi 13 et samedi 14 septembre, pour deux soirées de concerts gratuits et ouverts à tous.



© Christophe Losberger

UN FESTIVAL QUI ACCUEILLE LES PLUS GRANDS NOMS...

« C'est la première fois que nous avons une tête d'affiche de cette importance ! », se réjouit Richard Bryon, le président fondateur du Léman Blues festival. Le célèbre chanteur suédo-américain Eagle-Eye Cherry, dont vous connaissez certainement le tube « Save tonight », sera sur la scène de la place de la Libération le samedi. Vous allez aussi adorer Mazingo, un jeune trio franco-américain très prometteur. Consacré meilleur groupe de blues rock en France cette année, il représentera notre pays à l'International blues challenge de Memphis. Deux autres groupes se produiront le samedi soir : préparez-vous à une folie furieuse avec The Bloyet Brothers, et découvrez le trio Italien Marco Bartoccioni, qui s'est créé un style musical en-dehors des modes, fusion de blues, de rock sudiste et de soul. Le vendredi, le blues rock se jouera au féminin, avec quatre talentueuses artistes sur scène. Attention, leur énergie est contagieuse !

ET AUSSI LES TALENTS ÉMERGENTS GRÂCE AU TREMPLIN BLUES/ROCK

Nouveauté cette année : le Léman Blues festival organise son tout premier Tremplin rock/blues, en partenariat avec TAC Mobilités qui gère les transports en commun dans l'agglomération : cinq groupes de chanteurs et musiciens en développement, originaires de la région du Grand Genève, ont été sélectionnés pour se produire devant le public lors des interscènes et dans les bus qui emmèneront les participants au festival. Venez découvrir ces nouveaux talents ! Et si la star, c'était vous ? Enfilez un casque de réalité virtuelle, une guitare électrique et téléportez-vous dans la peau d'un rockeur face à vos milliers de fans ! D'autres animations, pour petits et grands, créeront d'agréables moments de partage tout au long du festival.

Le festival est gratuit mais la réservation obligatoire. Informations, programmation et billetterie sur www.leman-blues-festival.com

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

(ouverture des portes dès 17h)

VENDREDI 15/09 dès 18h

- Ghalia VOLT (BEL)
- Eliza NEALS (USA)
- Haylen (FR)
- Justina Lee Brown (NGA)

SAMEDI 16/09 dès 18h

- The Bloyet Brothers (FR)
- Mazingo (FRA/USA)
- Marco Bartoccioni (ITA)
- Eagle-Eye Cherry (SWE-USA)

Buvette, bar à vins et restauration variée sur place

ACCES

En mode doux : utilisez l'un des parkings relais (Altéa ou Jean Monnet), gratuits et accessibles 24h/24. La ligne de bus TANGO partira des deux parkings relais gratuits (Jean Monnet P + R et Altéa P + R) et desservira en moins de 15 minutes le centre-ville à l'arrêt Libération, au pied de l'événement. Des bus sont prévus jusqu'à la fin des concerts. Le ticket de bus unitaire sera à 1 € (au lieu de 1,60 €) depuis l'application TAC Mobilités (scannez le QR Code ci-contre). Nouveau : un parking vélo et trottinettes est proposé, avec une consigne à disposition.



5 GROUPES
SÉLECTIONNÉS
POUR LE TREMPLIN
BLUES/ROCK



JUSQU'À
6 000
FESTIVALIERS
ATTENDUS
CHAQUE SOIR



8
ARTISTES
INTERNATIONAUX
SUR LA GRANDE
SCÈNE



Olivier Matringe, président au grand cœur

Olivier Matringe, 57 ans, est président de l'association Annemasse Sports Handicap depuis 2017. Victime d'un accident, il s'est reconstruit grâce au soutien de ce club. Portrait d'un homme courageux et résilient, qui se bat aujourd'hui pour mettre le sport à la portée de tous.

La vie est faite de coups durs, mais aussi de formidables rencontres. Dans sa première vie, Olivier Matringe était statisticien à l'Organisation mondiale du commerce, expert associé puis économiste à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. À 39 ans, lui et son fils sont fauchés sur un trottoir par une voiture. Olivier tombe dans le coma. « *Après l'accident, j'étais moralement effondré, par rapport à moi et surtout face à la perte d'un enfant. On vit avec, mais on ne peut jamais accepter.* » Lui qui avait la chance, le matin, de se lever et de s'envoler pour Jakarta ou Abidjan, ne pouvait plus passer de son lit au fauteuil roulant. « *Pendant six ans, j'ai dû réapprendre à parler et à former des lettres comme un enfant* », se souvient-il avec une pensée pour ses parents qui l'ont beaucoup soutenu. Deux ans après son accident, il a le bonheur d'être papa d'une petite Amandine.

C'est grâce à sa fille, qui lui demande de prendre des cours de ski, qu'Olivier découvre l'association Annemasse Handisport. Il allait avoir le plaisir de l'accompagner sur les pistes ! Surtout, il ne s'attendait pas à de si belles rencontres. « *Ce sont des gens sportifs et à l'écoute, qui peuvent vraiment vous remettre sur les rails. Cette association m'a tellement apporté, que j'ai trouvé important de donner à mon tour aux autres* », affirme-t-il, toujours souriant. Ainsi, il intègre le

comité de l'association, puis prend la présidence en 2017. Le club est alors renommé Annemasse Sports Handicap afin de s'affilier aux fédérations handisports et sport adapté.

OPTIMISTE RAISONNÉ

Altruiste et bienveillant, « *Olivier est un homme respectueux, au contact humain extraordinaire, qui réalise un travail de pro dans l'association* », déclare son ami Jean-Claude Gourmaud. Il prend souvent les choses du bon côté, et agit avec beaucoup de recul. Comme l'indique son autre ami et vice-président Sébastien Gobber, « *Olivier se donne à 200 %, il est toujours à la recherche de solutions pour nous développer* ». Et cela fonctionne à merveille ! À son arrivée, le club comptait 40 licenciés, contre 200 aujourd'hui. Il rayonne sur tout le département, avec pour mission de favoriser le décroisement des personnes en situation de handicap et leur inclusion à travers le sport. « *Il faut essayer tous les possibles* », conseille Olivier Matringe. « *Car l'important n'est pas la difficulté devant soi, mais la capacité à s'adapter* ».

👉 *Le club propose trois activités : randonnée, natation et ski (127 sorties ski cette saison !), auxquelles s'ajoute en cette rentrée le tennis grâce au concours de Tennis Cranves-Sales. Il est ouvert à tous les âges, quel que soit le handicap. L'association recherche des bénévoles pour aider à la logistique, accompagner les sorties VTT et les montées en télésiège (formation prévue).*